

Charenton

n° 237

Mars 2019

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**UN NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES** *page 12*



GRAND ANGLE
**LES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES** *page 17*



RENCONTRE
**CHARENTON BERCY EXPLIQUÉ
AUX ADOLESCENTS** *page 28*





Les élections du nouveau Conseil municipal des Jeunes au collège la Cerisaie

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{ère} adjointe au Maire chargée de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire *ParisEstMarne&Bois*

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmancier

Maire adjointe chargée des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjointe chargée des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjointe chargée de la culture
 Conseillère territoriale *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoit

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants, le marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Quelques mots d'amour ...

10 En bref

12 Décryptage

CMJ : une nouvelle équipe

14 En direct

17 GRAND ANGLE

Les élections européennes

21 Ensemble

22 Citoyens de demain



25 Au quotidien

28 Rencontre

Le futur quartier Charenton Bercy expliqué aux adolescents



29 Portrait

Eijito Ito, professeur engagé

30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • Photos Nathalie Baron, Marion Fuzon, Yan Lastes, Gérard Ledig, Jean-Pierre Le Nai • Conception Graphique A. Brietzke • Mise en page C. Doumbé • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution A. Aichi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Au nom de l'association des Maires du Val-de-Marne que je préside et du Conseil municipal, je condamne fermement les actes insupportables à caractère antisémite qui ont été perpétrés au cours des dernières semaines.

En effet, deux œuvres de street art de l'artiste C215 représentant Simone Veil, survivante de la Shoah, ont été taguées de croix gammées dans le 13^e arrondissement de Paris. De plus, le mot « juden » (« juifs » en allemand) a été peint en jaune sur la devanture d'un restaurant dans la Capitale.

Un arbre planté à Sainte-Geneviève-des-Bois dans l'Essonne, là où avait été retrouvé Ilan Halimi, un jeune atrocement assassiné en 2006 en raison de son appartenance à la communauté israélite, a été scié, à deux jours de l'anniversaire de sa disparition. Le philosophe Alain Finkielkraut a été injurié. Un cimetière juif a été profané à Quatzenheim dans le département du Bas-Rhin.

Ces faits, abjects et répugnants, rappellent les heures les plus sombres de l'histoire de notre pays. Ils s'inscrivent dans un contexte national marqué par une hausse préoccupante de 74% des actes antisémites, en 2018, selon le Ministère de l'intérieur. J'espère vivement que leurs auteurs seront appréhendés et condamnés avec la plus grande sévérité.

La recrudescence de cette violence constitue une grave menace pour notre République et la cohésion entre nos concitoyens. Les pouvoirs publics, et notamment l'Education Nationale, ont un rôle fondamental à jouer. Nous avons, parallèlement, le devoir et la responsabilité de nous engager contre ce fléau.

J'ai le plaisir de vous informer, qu'à compter du 2 avril, notre commune accueillera une permanence du Défenseur des Droits à l'Hôtel-de-Ville. Inscrite dans la Constitution, cette autorité administrative indépendante majeure défend les personnes dont les droits ne sont pas respectés et favorise l'égalité.

S'agissant du contexte social en France, la Préfecture du Val-de-Marne a finalement demandé aux Maires de clôturer les « cahiers de doléances » le 20 février et non le 15 mars. Les contributions citoyennes ont donc été acheminées par les services préfectoraux vers la Mission Nationale du Grand Débat qui est chargée de les analyser.

La Municipalité remercie les Charentonnais qui ont pris part à cette initiative débutée mi-janvier 2019 en remplissant le formulaire du site www.charenton.fr, le support installé au sein de l'accueil de l'Hôtel de Ville mais également directement sur la plateforme nationale www.granddebat.fr.

Toujours dans le domaine de la démocratie locale, je me réjouis du grand nombre de candidatures qui nous ont été adressées pour constituer le comité citoyen en charge du suivi du projet de réhabilitation du quartier Bercy.

Pour garantir une bonne représentativité des habitants de la ville de Charenton, 40 citoyens ont ainsi été sélectionnés, soit sur dossier soit par tirage au sort, pour participer à cette instance de concertation qui suivra l'opération de renouvellement urbain du quartier Bercy. Celle-ci est complémentaire des autres dispositifs participatifs que sont les ateliers et le forum du projet qui sont ouverts au plus grand nombre.

Le mois de mars 2019 coïncide également avec l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Cette instance de participation locale est constituée de 15 collégiens élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans. Par ce biais, nous voulons affirmer avec force, en leur donnant la parole, la juste place occupée par les jeunes dans notre ville et leur laisser impulser des initiatives locales en liaison avec la Municipalité.

Enfin, le dossier « Grand Angle » présentera des informations utiles concernant les prochaines élections européennes prévues le dimanche 26 mai 2019. Voter à ce scrutin est un droit fondamental pour participer aux orientations de l'Union Européenne. Il est même essentiel pour donner un nouvel élan à notre continent.

< RETOUR EN IMAGES >

SALON DE CHARENTON | En janvier, plus de 200 artistes charentonnais et franciliens ont exposé leurs œuvres à l'Espace Art et Liberté à l'occasion du Salon de Charenton. Cette année, deux invités d'honneur présentaient leurs œuvres, Véronique Lafont et Benoit Gilardoni. A l'occasion du vernissage, cinq artistes ont été récompensés : Juan Carlos Zeballos-Moscairo (Prix de la Ville en peinture), Corentin Schwebig (Prix de la Ville en sculpture), Hélène Bautista (Prix de la Ville en gravure), Rémi Hostekind (Prix de la Ville en photographie) et Lucie Plateau (Prix de Peinture du Lions Club 2019).



Retrouvez toutes les photos et la vidéo sur www.charenton.fr

MOMENT DE CONVIVALITÉ | En février dernier, plus de 1 200 seniors charentonnais ont été invités par le Maire, Hervé Gicquel, et Chantal Lehout-Posmantier, Maire-Adjointe chargée des seniors, pour le traditionnel banquet qui leur est dédié. Cette année, les convives ont été accueillis à l'hippodrome de Vincennes où ils ont pu visiter les écuries. Le déjeuner au restaurant panoramique a été l'occasion de vibrer au rythme des courses.



Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL | Hervé Gicquel, le Maire, et Valérie Lyet, Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, ont reçu les médaillés du travail lors d'une cérémonie organisée en présence de notre Député, Michel Herbillon, dans les salons de l'Hôtel de Ville. Près de 50 Charentonnais ont été mis à l'honneur pour leur carrière professionnelle, devant leurs proches venus nombreux. Félicitations à eux !



Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

< **RETOUR EN IMAGES** >



FOULÉES CHARENTONNAISES | La 35^e édition des Foulées charentonnaises a réuni le 24 février 3 050 coureurs dans les rues de la ville et à travers les sentiers du bois de Vincennes. Bravo à tous les participants, enfants et adultes, pour ce beau moment de sport et de partage.



 Retrouvez toutes les photos et la vidéo sur www.charenton.fr

< **RETOUR** EN IMAGES >



CONCERT DES ENSEMBLES DU CONSERVATOIRE | Tous les ensembles et orchestres des élèves du Conservatoire André Navarra se sont produits sur la scène du Théâtre des 2 Rives, le 10 février, autour d'un programme varié, intitulé "Notes d'hiver". Evènement musical majeur du début d'année, ce concert est toujours un rendez-vous attendu et apprécié !



Retrouvez toutes les photos et la vidéo sur www.charenton.fr



COMPÉTITION DU ROI DES JEUX | A la médiathèque des Quais, on lit, on écoute, on surfe, on travaille, on s'informe, on se divertit et... on joue aux échecs. Début février, un tournoi féminin a même été organisé pour la 1^{ère} fois, sous l'égide du Comité Départemental de la FFE (Fédération Française des Echecs). Nées d'un partenariat avec l'association L'Échiquier de Saint-Maurice Charenton, ces séances d'échecs à la médiathèque remportent un franc succès auprès du public charentonnais.

< RETOUR EN IMAGES >



#MACOMMUNEJYTIENS | Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, du Maire, des élus et des équipes municipales dans la République décentralisée, l'AMF a lancé, lors du 101^e Congrès des maires, une campagne de sensibilisation nationale portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. En tant que Président de l'AM94, Hervé Gicquel soutient cette démarche. Cette campagne permet de mettre en lumière l'engagement quotidien des Maires et de leurs équipes pour le bien-être et le développement de leurs communes. Un affichage a été réalisé dans les quartiers de Charenton.



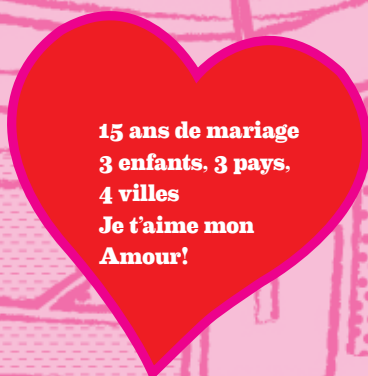
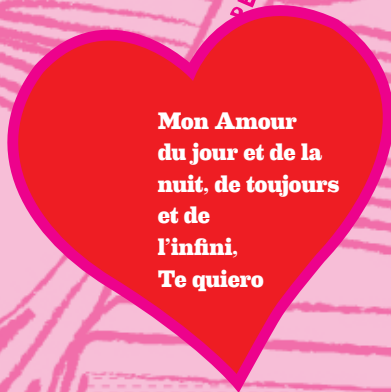
RENCONTRE AUTOUR D'UNE GALETTE DES ROIS | En début d'année, la Municipalité a convié l'ensemble des gardiens et professionnels du parc social présent sur la ville pour une rencontre conviviale autour d'une galette des rois. Ce fut l'occasion de les remercier pour leur travail et leur investissement. Ils ont, en effet, un rôle central au sein des résidences, un rôle de proximité et aussi de repérages des éventuelles personnes en situation de fragilité. Ce rendez-vous annuel permet de renforcer le partenariat et d'échanger sur les actualités et projets en cours.

HOMMAGE | Une cérémonie s'est tenue le 11 février place de la Coupole en hommage à Valters Lindbergs, un Charentonnais disparu brutalement l'année dernière. Ce passionné de jazz était une figure de la vie locale, très impliqué au conservatoire André Navarra mais aussi auprès de l'Ambassade de Lettonie où il avait créé l'ensemble vocal "Latve". A l'issue de la cérémonie, un pommier ornemental a été planté en sa mémoire, en présence de sa famille et de nombreuses personnes venues lui rendre hommage.



Saint-Valentin 2019 ...

Comme chaque année, Charenton a invité les amoureux à rédiger leurs mots d'amour. Les messages ont été diffusés sur le site Internet et une sélection a été mise en valeur par la pose d'affiches grand format dans les quartiers de la ville.



BERCY 2

QUAI DE BERCY

LA SEINE

AVENUE DE LA LIBERTÉ

M

LIBERTÉ

M

PÉRIPHÉRIQUE

LA LIBERTÉ

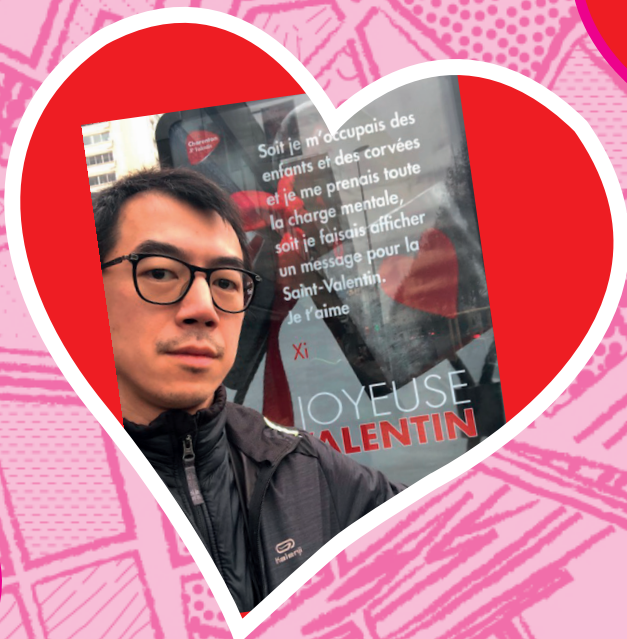
BOIS DE VINCENNES



**Ton sourire
Est le plus beau
des cadeaux
Merci trésor
Pour ces années
D'amour,
bonheur
Tu es mon
refuge**

**Ma chère Zohra,
Déjà 70 ans
De Grand Amour
Tu seras à jamais
Dans mon coeur
Je t'aime
Pour Toujours**

RUE DE PARIS



**Mon amour
Ma moitié
Mon cœur
Leur papa
d'amour
Mon mari sexy
Mon meilleur
ami
Je t'aime**

QUAI DES CARRIÈRES

LA SEINE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Changement de la procédure de reconnaissance de paternité

Jusqu'à présent, pour reconnaître un enfant (avant ou après sa naissance), il suffisait de se rendre au service d'Etat Civil de n'importe quelle commune française. La procédure était purement déclarative. A ce titre, aucun document n'était exigé ni concernant l'identité du déclarant, ni concernant ses liens avec l'enfant.

Désormais, le déclarant devra impérativement produire un justificatif d'identité (CNI, passeport...) ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Pour autant, les hommes souhaitant procéder à une reconnaissance de paternité ne sont pas tenus de se rendre à leur mairie de domicile. La démarche peut toujours être réalisée dans la ville de son choix.



JUDO

Beau résultat de l'équipe seniors masculins



L'équipe du Judo Club de Charenton s'est classée troisième au Championnat par équipes seniors masculins du Val-de-Marne et est donc qualifiée pour disputer le Championnat par équipes seniors masculins d'Ile de France. Félicitations à eux !

DÉFENSEUR DES DROITS

Création d'une permanence en Mairie

A partir du 2 avril prochain, il sera possible de rencontrer sur rendez-vous Xavier Libert, délégué du Défenseur des droits, en Mairie. Ses permanences se tiendront chaque mardi de 9h30 à 12h30. Le champ d'intervention de cet interlocuteur est vaste : droits des usagers vis-à-vis des services publics, droits de l'enfant, lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité et la protection des lanceurs d'alerte. **N'hésitez pas à prendre rendez-vous en contactant le 01.46.76.46.76.**

A SAVOIR

Pour résoudre les litiges de façon amiable

Un conciliateur de justice assure également une permanence chaque semaine en Mairie. Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales, Christian Guilluy est présent chaque jeudi, de 9h à 12h30. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

INSOLITE
**Une création éphémère
en ville**



Il y a quelques semaines, Charenton a connu un épisode neigeux... Les premiers flocons ont inspiré Lucie Plateau, artiste locale, qui a exécuté in situ ce portrait dans la neige fraîche.

RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET

Les aînés font leur baptême de side-car !

Escapade peu commune pour les seniors de la résidence Jeanne d'Albret : ils ont eu l'opportunité de faire un tour en side-car dans les rues de Charenton puis jusqu'au château de Vincennes. Après l'appréhension normale liée à l'inconnu, ces nouvelles sensations ont vite conquis les participants, ravis de revoir des lieux familiers, comme le bois de Vincennes ou le théâtre de la Cartoucherie...



SOLIDARITÉ

**Opération
pièces jaunes**



La générosité des Charentonnais a permis de collecter près de 204 kg de pièces jaunes au profit de l'association "Ensemble contre la leucémie" dans la boulangerie du 4, rue du Général Leclerc. Abbes Mansouri, le boulanger qui a repris la suite de l'action menée avec enthousiasme par Fatima Duarte, avait organisé une grande collecte solidaire depuis le mois de janvier qui s'est clôturée par une vente de crêpes pour les habitants du quartier, le 16 février dernier.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

15 nouveaux jeunes élus

L'ensemble des collégiens de la ville en 6^e et 5^e a été invité, en janvier dernier, à participer à la réélection du Conseil Municipal des Jeunes. Les jeunes candidats avaient préparé, quelques semaines auparavant, leur campagne électorale en exposant leurs projets et affiches à leurs camarades et professeurs. Ces projets portaient sur la solidarité, le développement durable, la culture et le numérique.



« DÉCRYPTAGE »

Ces jeunes sont élus pour un mandat de deux ans et, accompagnés par Fabien Benoit, Conseiller municipal en charge de la jeunesse, ils feront leurs premiers pas sur les chemins de la citoyenneté et se consacreront d'abord à la découverte des grandes institutions françaises. Progressivement, ils seront amenés à participer à des événements, des cérémonies officielles puis prendront peu à peu des responsabilités en travaillant sur leurs projets. Ils vont mettre à profit leur enthousiasme et leurs idées nouvelles pour participer à la vie de Charenton.

Aux collèges la Cerisaie puis à Notre-Dame-des-Missions, près de 500 élèves ont voté et exprimé leur avis. 15 collégiens ont été élus et sont répartis en quatre commissions :

"COURSE AUX DÉCHETS" - 30,29%

Organiser une course en ramassant des déchets pour protéger l'environnement tout en faisant du sport

Emma Carini (NDM)
Mariama Sine (Cerisaie)
Amandine Destombes (Cerisaie)
Mélany Pinto de Matos (Cerisaie)

"SENIOR TECH" - 27,39%

Sensibiliser les seniors à l'utilisation des outils numériques, création de supports photographiques et musicaux

Zakaria Mourague (Cerisaie)
Faustyna Vaugon (Cerisaie)
Yoan Sadek (Cerisaie)

"COLLECTE SOLIDAIRE" - 23,86%

Prévoir une collecte pour aider les plus démunis en partenariat avec les associations locales

Salma Harroch (Cerisaie)
Gabrielle Vidal (NDM)
Laëtitia Fondain-Mons (NDM)
Juliette Brunat (NDM)

"INSTANT CULTURE" - 18,46%

Proposer un rallye du patrimoine et installation de boîtes à livres à la sortie des collèges

Simon Massin (Cerisaie)
Beverly Aguibahi (Cerisaie)
Paloma Richon (NDM)
Rami Collin (Cerisaie)



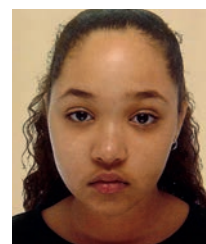
Emma CARINI



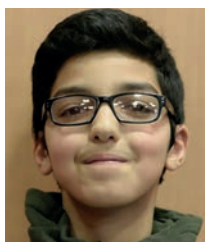
Mariama SINE



Amandine DESTOMBES



Mélany PINTO DE MATOS



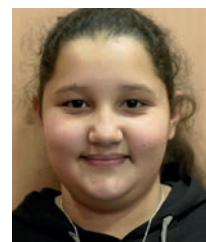
Zakaria MOURAGUE



Faustyna VAUGON



Yoan SADEK



Salma HARROCH



Gabrielle VIDAL



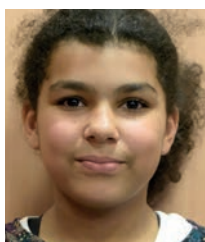
Juliette BRUNAT



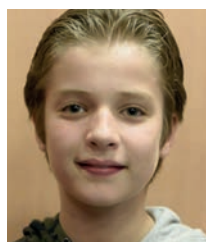
Simon MASSIN



Beverly AGUIBAHI



Paloma RICHON



Rami COLLIN



Laëtitia FONDAIN-MONS

“

*Au cours de notre mandat,
on a vécu une belle aventure,
on s'est investi dans nos projets.
Je crois que ça nous a tous fait grandir
et en plus, on est devenu amis.”*

Marius, ancien conseiller municipal des jeunes

”



Au coeur de la concertation



ATELIERS THÉMATIQUES - Les Charentonnais ont été nombreux à participer les 4 février et 11 mars aux ateliers organisés autour des thèmes de la nature puis des déplacements. Le prochain atelier se déroulera le 3 avril et traitera de la vie du quartier et des équipements publics.

ATELIERS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES - Depuis le 19 février, des établissements scolaires (écoles Valmy et Desnos, collège La Cerisaie et lycée Schuman) accueillent des ateliers d'information et de sensibilisation afin d'impliquer les plus jeunes Charentonnais, futurs usagers du quartier de Bercy, à la concertation menée autour de ce grand projet (voir aussi page 28).



COMITÉ CITOYEN - 40 habitants se sont retrouvés le 11 février pour la 1^{ère} réunion du comité citoyen. 20 d'entre eux avaient été sélectionnés parmi 120 candidatures spontanées, les 20 autres par tirage au sort sur la liste électorale. Ils se retrouveront le 8 avril prochain pour poursuivre leurs échanges.



SITE ÉLECTRIQUE RTE

Un projet pour une meilleure intégration dans son quartier

Le 21 février, en présence des représentants d'Enedis et de Benoît Gailhac, Maire-adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la ville, s'est tenue une réunion d'information à l'école Pasteur.

Les riverains du poste source RTE situé rue de l'Archevêché avaient, en effet, été conviés pour découvrir le projet de modernisation de ce poste électrique. Ils ont ainsi pu constater que cette opération visant à regrouper les installations techniques du site, laissait une part belle à la transformation de la structure au bénéfice du cadre de vie des riverains avec notamment la création d'un bâtiment constitué en partie de bois et à la toiture végétalisée.



ASCENSEUR DE LA PASSERELLE VALMY

Mars 2019

lancement de la construction

Attendu depuis longtemps, l'ascenseur qui remplacera l'escalator menant sur la passerelle reliant les quartiers Bercy et Valmy devrait être ouvert pour la rentrée de septembre, après 6 mois de chantier.

La Municipalité a fait le choix de remplacer l'ancien escalator par un ascenseur panoramique afin de faciliter le quotidien des nombreux Charentonnais et employés des entreprises implantées dans les quartiers de Valmy et de Bercy.

En comparaison avec l'escalator, qui permettait uniquement la montée, l'ascenseur qui va être installé au cours des prochaines semaines présente bien des avantages. Structure fermée, son mécanisme et ses utilisateurs seront à l'abri de la pluie. Par ailleurs, avec sa capacité de 800kg, il est apte à prendre en charge simultanément 10 personnes.

Afin d'assurer la sécurité des usagers, des caméras de vidéo-protection y seront installées.

UN PROJET FINANCIÈREMENT CONSÉQUENT

Cette opération de grande envergure mais essentielle pour les habitants représente pour la Ville un investissement de 800.000 euros.

Trois financeurs soutiennent la collectivité dans ce projet : la Métropole du Grand Paris (136.800 euros), la Préfecture (122.400 euros). De son côté, le Sénateur de la circonscription, Christian Cambon, avait alloué une dotation d'action parlementaire de 12.000 euros dès l'origine du projet.

DES DÉVIATIONS À PRÉVOIR

Le démarrage des travaux est envisagé à compter du lundi 18 mars 2019* pour une durée de 6 mois environ.

L'opération comportera trois principales phases :

- Phase 1 : démontage et démolition de l'escalier mécanique existant
- Phase 2 : construction de la colonne de l'ascenseur
- Phase 3 : installation de la cabine d'ascenseur et finitions.

Pour des raisons de sécurité **lors des 2 premières étapes, la rue de l'Entrepôt sera fermée à la circulation des véhicules**, soit à compter du lundi 18 mars et pour une période de 2 mois.

Une déviation générale sera mise en place dès l'intersection de la rue Necker et de la rue de l'Arcade pour rejoindre le quai de Bercy et desservir ensuite l'ensemble du quartier depuis la rue du Nouveau Bercy ou la place de l'Europe.

Le plan de circulation du quartier sera modifié pour permettre la desserte locale des habitations et des entreprises de la façon suivante :

- inversion du sens de circulation de la rue du Port aux Lions entre la rue de l'Hérault et la rue de l'Entrepôt
- mise en sens unique de



© Atelier Mosca

circulation de la rue de l'Hérault de la rue du Port aux Lions vers la rue du Nouveau Bercy

- mise en double sens de la rue de l'Hérault et la rue de l'Entrepôt
- maintien du double-sens de la rue du Nouveau Bercy entre la rue du Général de Gaulle et la rue de l'Hérault.

Le stationnement sera interdit rue de l'Entrepôt pendant la durée totale du chantier.

Par ailleurs, lors des étapes de travaux jouxtant immédiatement la passerelle Valmy, le cheminement piéton sur la passerelle sera neutralisé pour des raisons de sécurité.

Ces périodes de neutralisation de la passerelle devraient rester limitées sauf aléas techniques aux périodes suivantes :

- à compter du lundi 18 mars pour 2 semaines environ
 - début mai pour une durée de l'ordre d'une semaine à 10 jours.
- Une information sera mise en place sur le site pour informer les usagers des périodes de fermetures de la passerelle.

Le cheminement des piétons sera assuré en permanence rue de l'Entrepôt.

* Au moment où ces lignes sont écrites, les éléments calendaires exposés pourraient encore être légèrement révisés. Dans ce cas, une communication complémentaire sera adressée à tous les habitants impactés par cette opération.

CARTON ROUGE



Stop aux déjections canines

Les déjections canines laissées sur les trottoirs et pelouses sont un véritable fléau pour la Ville qui met pourtant tout en œuvre pour garder son territoire le plus propre possible. C'est aussi un véritable problème d'hygiène publique pour chacun et en particulier les jeunes enfants qui jouent dans les squares et les parcs.

Les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections que leur animal abandonne sur la voie publique y compris dans les caniveaux, ainsi que les squares, parcs, jardins et espaces verts publics sont susceptibles d'être verbalisés à hauteur de **68 euros**.

Ramasser les crottes n'est pas dégradant. C'est au contraire une marque de respect pour les autres usagers, pour le travail

mené par la Ville en faveur de la propreté de Charenton et de l'environnement. Alors, lorsque vous sortez avec votre chien, munissez-vous de vos propres sacs et, à défaut, sachez que 37 Toutounets équipées de petits sacs gratuits ainsi que des canisettes régulièrement nettoyées sont implantées sur l'ensemble de la ville.

FACILITER LE TRI



Bio-seaux, composteurs et conteneurs sur rendez-vous

Le territoire ParisEstMarne&Bois, en charge de la collecte des déchets, met tout en œuvre afin d'assurer

la propreté des 13 villes qui le composent dont Charenton et de faciliter le quotidien des usagers.

Conscient des contraintes quotidiennes des habitants, le service en charge des déchets et de l'environnement donne la possibilité à chacun de prendre rendez-vous pour procéder à la livraison de bio-seaux ou composteurs ainsi qu'au changement de conteneurs de collecte sélective. Si la demande est réalisée du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h, la livraison peut être réalisée le jour même. En dehors de ces jours et horaires ou si cela convient mieux à l'utilisateur, il est possible de convenir d'un rendez-vous.

ParisEstMarne&Bois - Service des déchets et de l'environnement
 1, place Uranie - 94340 Joinville-le-Pont - Téléphone : 01 48 71 59 13
 Mail : environnement@pemb.fr
 Site : www.parisestmarnebois.fr/gestion-des-dechets

COLLECTE SÉLECTIVE

Le calendrier 2019 est arrivé avec de nouvelles consignes

Le nouveau calendrier de la collecte sélective a été distribué dans l'ensemble des foyers charentonnais accompagné d'une nouveauté : une réglette aimantée permettant de connaître les dates de ramassages et contenant les consignes de tri.

A cette occasion, rappelons que pour des raisons esthétiques et de sécurité les conteneurs ne doivent pas stationner sur le trottoir en dehors des heures de collecte à savoir les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 17h30 à 22h30 pour les ordures ménagères, le vendredi de 7h à 13h pour le verre (bac vert) et les mardis et vendredis de 7h à 13h pour les emballages (bac jaune).

A propos du conteneur jaune, sachez que désormais, vous pouvez y déposer tous vos emballages sans distinction qu'ils soient en métal, en papier, en carton... mais également, en plastique comme les barquettes alimentaires, les sacs plastiques et l'aluminium.



Pour faire entendre votre voix, votez !

Le dimanche 26 mai 2019, nous serons appelés aux urnes pour élire les 79 eurodéputés français. Cette élection sera la première à mettre en application les lois du 1^{er} août 2016 modifiant profondément certaines de nos habitudes électorales. Tour d'horizon sur ce qu'il faut savoir pour pouvoir user pleinement de notre droit de vote en mai prochain.



A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué depuis le 1^{er} janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs s'en trouvent ainsi simplifiées et la fiabilité des listes électorales améliorée.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les électeurs peuvent :

- s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, jusqu'à présent.

Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 ;

- déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune et la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

A ce titre, désormais, les communes ne sont plus en charge de :

- l'inscription des jeunes majeurs, inscrits désormais sur le REU suite au recensement citoyen opéré par les communes et mis à jour, le cas échéant, lors de la journée de défense et citoyenneté (voir encadré) ;
- l'inscription des personnes naturalisées ou les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge ;
- la radiation des personnes décédées, les personnes inscrites dans une autre commune ou les personnes privées de leur droit de vote par le juge.

Toutefois, s'agissant de statuer sur les demandes d'inscription volontaire et sur les radiations des électeurs qui n'ont plus



Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire. Démarche civique essentielle, le recensement des jeunes de 16 ans est indispensable : il constitue une étape importante dans leur "parcours de citoyenneté".

En effet, elle conditionne leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Par ailleurs, le recensement militaire permet aussi de les convoquer à la journée de défense et citoyenneté. L'attestation de recensement, remise à l'issue de cette démarche, sera réclamée à tout jeune Charentonnais qui s'inscrira à un examen ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

C'est pourquoi, il est important de se faire recenser en mairie ou sur internet (www.service-public.fr).

“

Si vous souhaitez voter aux élections européennes, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars.

”

d'attache avec Charenton, la compétence est transférée aux maires en lieu et place des commissions administratives, supprimées.

Le contrôle des opérations de révision des listes électorales est confié à une commission administrative composée de membres du Conseil municipal.

Pour Charenton, cette commission est formée par :

- Trois conseillers municipaux appartenant à la majorité
- Un conseiller municipal appartenant au groupe "Charenton avant Tout"
- La conseillère municipale de la liste "Charenton Ambition"

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU.

CAS PARTICULIER

Citoyens inscrits au registre des Français établis hors de France

Ils doivent désormais choisir entre être inscrits sur

- la liste électorale consulaire de la circonscription consulaire dans laquelle ils ont leur résidence

Attention : dans ce cas, les personnes n'ont plus la possibilité de voter lors des scrutins locaux (élections municipales, départementales et régionales)

ou

- la liste électorale d'une commune française (commune de naissance, commune de leur dernier domicile...)



PROCURATION

N'attendez pas le dernier moment !

Si vous êtes empêché de vous rendre personnellement au bureau de vote, vous pouvez vous faire représenter, le jour de l'élection, par un électeur de votre choix parmi les personnes inscrites sur les listes électorales à Charenton. Peu importe que cette personne ne soit pas inscrite dans le même bureau que vous. Toutefois, elle ne doit pas avoir déjà reçu une autre procuration établie en France.

Vous (le "mandant") devez vous présenter en personne soit au Commissariat de Police soit au Tribunal d'instance de Charenton, muni du formulaire de procuration complété, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile si vous réalisez la procuration en dehors de

votre lieu de résidence. Il n'est pas nécessaire d'être accompagné de la personne qui votera à votre place (le "mandataire").

Vous pouvez choisir de donner procuration pour une seule élection ou de déterminer une durée précise en fixant une date de fin de validité.

La durée maximale d'une procuration est d'un an (3 ans pour les Français établis hors de France). Elle peut être résiliée à tout moment.

Il est possible de télécharger le formulaire de procuration via le site www.charenton.fr

IMPORTANT

Pièces d'identité à présenter lors du vote

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Pour les ressortissants européens : Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ou un Titre de séjour*
- Carte d'identité de parlementaire*
- Carte d'identité d' élu local *
- Carte vitale *
- Carte du combattant*
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion*
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat*
- Carte d'identité ou carte de circulation*
- Permis de conduire rose ou sécurisé conforme au format "Union européenne"

Dernière minute : contrairement à ce qu'affirmait un texte officiel de novembre dernier, les électeurs pourront utiliser

leur permis de conduire rose pour justifier de leur identité lors des prochains scrutins.

- Permis de chasser *
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception, pour les citoyens français, de la CNL et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Attention ! S'il est toujours possible de voter sans sa carte d'électeur, il est impératif de présenter une pièce d'identité.

LISTES ÉLECTORALES

A chacun son mode d'inscription

Afin que chacun puisse trouver un mode d'inscription qui lui convienne le mieux, il est possible de faire ses démarches :

- En se rendant auprès du Service élections de la Direction des Affaires Civiles (16, rue de Sully)

- Par correspondance, après avoir téléchargé, complété le formulaire CERFA n° 12669*02 (pour les citoyens français) ou n°12671*02 (pour les ressortissants communautaires), accompagné de l'ensemble des pièces justificatives.

Le dossier d'inscription doit être envoyé à l'adresse suivante :
Mairie de Charenton - Direction des Affaires civiles - 48 rue de Paris - 94 220 Charenton-le-Pont

Pour être valable, l'inscription devra parvenir en mairie au plus tard le 31 mars 2019. Pensez donc à tenir compte des délais d'acheminement postaux !

- Numériquement via le site internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Pour connaître tous les justificatifs nécessaires ou télécharger les Cerfas, rendez-vous sur le site www.charenton.fr

A NOTER

Que vous soyez nouvel inscrit ou pas, vous recevrez, au cours du printemps, une nouvelle carte électorale.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**Direction des Affaires Civiles
Centre administratif - 16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.46.50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
ou le samedi de 9h à 12h15**

*avec photographie

79 EURODÉPUTÉS
FRANÇAIS AU SEIN DU
PARLEMENT EUROPEEN

5 ANS DE
MANDAT

31 MARS : DATE BUTOIRE POUR
S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AFIN DE
PARTICIPER AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Rôle du député européen

Le député européen exerce 3 pouvoirs

• **LÉGISLATIF**

Il adopte les lois et contrôle le pouvoir exécutif

• **BUDGÉTAIRE**

Il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE

• **DE CONTRÔLE**

Il intervient dans la procédure de désignation du Président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.



Un nouveau mode de scrutin

La loi du 25 juin 2018 relative à l'élection des représentants au Parlement européen, institution de l'Union européenne représentant les citoyens des Etats membres, rétablit une circonscription unique qui était déjà en vigueur avant les élections de 2004 tandis que pour les élections de 2004 et de 2009, le territoire était découpé en 8 circonscriptions régionales (7 pour la métropole, 1 pour l'outre-mer).

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Qui peut voter ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

 Pour en savoir plus

www.vie-publique.fr/actualite/faq-citoyens/elections-europeennes-2019



[Valérie LYET]

Conseillère municipale déléguée en charge des Affaires civiles

Les modifications qui entourent les inscriptions sur les listes électorales et leur contrôle visent à faciliter cette démarche et la participation de chacun aux scrutins susceptibles d'être organisés. Le dimanche 26 mai 2019, nous sommes appelés à nous exprimer pour élire les eurodéputés qui nous représenteront pendant 5 ans au Parlement européen. Leur rôle est essentiel et c'est la raison pour laquelle il est important que chaque citoyen fasse entendre sa voix.

ÉCHANGE INTER-GÉNÉRATIONNEL

Initiation scientifique pour les tout-petits

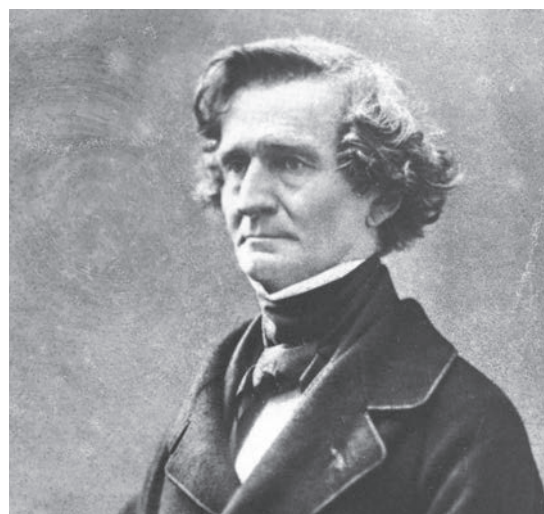
Lieu de rencontre et d'échange, le Relais des Assistants Maternels de Charenton convie régulièrement des seniors pour des moments créatifs, des ateliers ou des temps de lecture. En février dernier, Odile, une enseignante de physique-chimie à la retraite, est ainsi venue initier les petits aux phénomènes scientifiques, pour observer avec eux les effets produits par la lumière, le mélange des fluides ou des couleurs. Les enfants se sont montrés très réceptifs et intéressés.



RÉSIDENCE GABRIELLE D'ESTRÉES

Les bonnes crêpes de la Chandeleur

Le plaisir de déguster quelques crêpes en bonne compagnie n'a pas d'âge... La salle de restauration de la résidence Gabrielle d'Estrées était en effervescence le mois dernier pour l'animation consacrée à la Chandeleur. Ambiance festive, moments complices entre gourmets : cette initiative a été très appréciée par les participants.



CONFÉRENCE

Au cœur de l'œuvre de Berlioz

Depuis de nombreuses années, Christian Roy Camille propose aux seniors charentonnais des conférences culturelles au sein du centre Alexandre Portier. Le prochain thème portera sur l'œuvre du compositeur Hector Berlioz. Rendez-vous le vendredi 29 mars à 14h30 salle du rez-de-jardin. Nul n'est besoin de réserver, paiement sur place. 5 euros.

Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.45.18.36.18

SÉANCES DE TAÏ-CHI-CHUAN

Gymnastique énergétique douce

Le Tai-chi-chuan est une discipline pratiquée depuis des siècles en Chine. C'est l'art martial le plus populaire au Monde. Il aurait été inventé par un moine qui observait un combat entre un oiseau et un serpent. Associant mouvements lents et respiration, cette discipline, bénéfique pour la santé, est accessible à tous. Des séances sont proposées aux seniors au centre Alexandre Portier les jeudis 21 et 28 mars de 15h à 16h30.

Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.45.18.36.18

POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS

Faites appel au bus service

Vous avez des difficultés à vous déplacer dans Charenton ? Le Centre Communal d'Action Sociale met gracieusement à votre disposition le bus service.

Réservation 48h à l'avance et sur inscription au
01.45.18.36.33.



Journée "portes ouvertes" au lycée Schuman

Le lycée polyvalent Robert Schuman a ouvert ses portes en début d'année aux élèves et à leurs familles. Au cours de cette matinée de découverte des métiers et des différentes voies d'orientation, les 250 participants ont pu assister à une visite de l'établissement, à des tables rondes et à des rencontres avec des professionnels et des étudiants venus pour partager leur expérience.



Quand élèves et entreprises se rencontrent

Issu du partenariat entre la Ville, le lycée polyvalent Robert Schuman et le Club Gravelle Entreprendre, le programme « Quand élèves et entreprises se rencontrent » a repris, pour la 5^e année consécutive, pour une séquence avec les élèves. A cette occasion, des professionnels de différents secteurs d'Ile-de-France sont venus à la rencontre des élèves de seconde générale et professionnelle du lycée partager leur expérience et parler de leur parcours professionnel avec beaucoup de franchise et d'exemples pratiques. Questions d'orientation, de reconversion professionnelle, de rémunération, du rôle du chef d'entreprise, de l'entrepreneuriat... tous les aspects de leur vie professionnelle ont été abordés sans tabou. Les 32 intervenants issus des secteurs publics et privés se sont prêtés au jeu des questions / réponses avec les élèves. Bientôt, les lycéens iront à leur tour rencontrer les actifs sur le terrain, afin de les interviewer.

Dans les coulisses de la TV

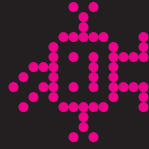
Une classe de 1^{ère} L du lycée Schuman s'est rendue dans les locaux de France Télévisions dernièrement. Inscrit en option "éducation aux médias", ce groupe d'élèves est arrivé au petit matin dans le 15^e arrondissement pour assister au tournage de Télématin. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : Télématin, c'est un million de spectateurs, trois heures de direct et surtout 33 ans d'existence. Les élèves ont pu découvrir les différents métiers, visiter la régie, la salle de rédaction et assister au tournage. Une expérience intéressante pour ces jeunes qui ont pris la mesure du rythme indispensable de cette émission ainsi que du professionnalisme des journalistes et chroniqueurs.



Notons enfin la présence de 12 adhérents du Club Gravelle Entreprendre, de la ville de Saint-Maurice et du territoire *ParisEstMarne&Bois*.

La réforme du lycée

Répondant à l'invitation du lycée Schuman, près de 150 parents sont venus assister à une réunion d'information sur la réforme du lycée et du bac. Entre la mise en place d'un tronc commun, le contrôle continu, les nouvelles spécialités, en passant par l'orientation... l'équipe éducative a expliqué à l'assemblée présente les grandes lignes de la réforme.



De l'art du trébuchet

La Cité médiévale de Provins offre une plongée dans le Moyen-Âge, à l'époque des foires, quand la cité abritait de riches marchands. Les élèves de deux classes de l'école élémentaire Louis Pasteur ont pu découvrir, en janvier dernier, les remparts, l'impressionnant donjon appelé "Tour César", les souterrains qui servaient de refuge et d'entrepôts, la Grange aux dîmes et les maisons à colombages. Après une petite pause pour profiter des plaisirs de la neige, les enfants ont participé à un atelier d'architecture pour comprendre les techniques de l'époque.



A la découverte des châteaux de la Loire

Des écoliers charentonnais sont partis récemment en classe de découverte en Val-de-Loire. Ce séjour avait pour objectif de sensibiliser les enfants au patrimoine culturel et architectural et, en même temps, de vivre une nouvelle aventure, s'adapter à des situations nouvelles et acquérir de l'autonomie. Fruit d'un processus savamment orchestré, la classe de découverte permet aux enfants à la fois d'apprendre sur le terrain, d'expérimenter, d'aiguiser leur curiosité mais aussi de vivre ensemble. Les élèves ont visité les châteaux de Chaumont sur Loire, Chenonceau, Chambord ainsi que le parc de Beauval.

Des commissions pour bien manger

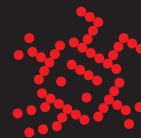
Pour impliquer les enfants et les faire réfléchir à l'importance de manger sainement, des commissions "menus" sont nées au sein des écoles élémentaires de la ville. Des petits groupes d'enfants tirés au sort dans les centres de loisirs ont donc été constitués. Ils ont d'abord visité la cuisine centrale puis ont mis en pratique ces apprentissages en élaborant un menu. Il s'agissait de respecter l'équilibre alimentaire avec ses 7 familles d'aliments, de prendre compte des contraintes de la restauration scolaire et de rester vigilant au gaspillage des repas. Premiers à mener cette expérimentation, Julie (CE1), Eléa (CM1), Abiguelle (CE2) et Antoine (CM2), scolarisés à l'école Valmy, ont ainsi choisi les différents

ingrédients qui composaient le menu des écoles de la ville. Pas facile de se montrer raisonnables et de faire plaisir aux papilles ! Ils ont donc porté leur choix sur un déjeuner simple mais efficace : manchons de poulet, macaroni bio, yaourt et salade de fruits. Le mois prochain, c'est la commission "menu" de l'école Pasteur qui concevra un repas pour l'ensemble des établissements scolaires.



Unicef

Un des objectifs majeurs de l'UNICEF consiste à rappeler et valoriser les Droits de l'Enfant à travers le monde. A Charenton, des ateliers ludiques et éducatifs ont ainsi été proposés aux enfants des centres de loisirs : une manière originale de se mobiliser et de se sensibiliser à la lutte contre la guerre, la malnutrition, la pauvreté et la discrimination.



Visite au musée du quai Branly

Deux classes de 5^e du collège la Cerisaie ont visité dernièrement une exposition intitulée "Peintures des lointains" au musée du quai Branly. Les élèves ont pu parcourir près de deux cents œuvres inédites qui révèlent l'évolution, à travers les siècles, du regard porté en Occident sur les peuples, sociétés et territoires plus ou moins lointains. Une conférencière était à leurs côtés pour les guider à travers cette collection composite et largement méconnue dont l'odalisque d'Ange Tissier, les portraits d'Amérindiens de George Catlin, les scènes de vie quotidienne cairote d'Émile Bernard ou encore les estampes de Tahiti signées Matisse ou Gauguin. Ils pourront s'inspirer de cette visite pour produire en classe un carnet de voyage imaginaire.

Comprendre la ville

La classe de 6^eD du collège la Cerisaie s'est rendue dernièrement à la Cité de l'architecture et du patrimoine, dans le cadre d'un atelier "la fabrique de la ville". Les élèves ont été amenés à s'interroger sur les divers types d'habitats, sur les différents aménagements possibles en termes de développement durable et sur les moyens de répondre aux besoins des habitants.



Tout schuss !

Chaque hiver, la Ville organise des séjours pour les enfants de 6 à 17 ans. C'est ainsi que, au cours des vacances de février, des groupes de jeunes se sont rendus en Savoie dans la petite station des Aillons. Ils y ont découvert les plaisirs du ski, de la luge et se sont initiés à l'univers des chiens de traîneaux.



Toujours plus haut

La section escalade de l'association sportive du collège la Cerisaie fonctionne avec beaucoup de dynamisme depuis plusieurs années. Dernièrement, les élèves ont représenté leur établissement lors de plusieurs compétitions : ils ont terminé 1^{ers} lors de la rencontre de district et lors du championnat départemental. Une équipe de 4 jeunes grimpeurs s'apprête à défendre ses chances lors des championnats académiques ; ils seront pour cela encouragés par l'ensemble de la section. A noter que 8 jeunes sont devenus juges au niveau départemental et 2 ont validé le niveau académique.

DISTINCTION

Charenton confirme ses 5@ !

Lors de la 20^e édition du Label national Territoires, Villes et Villages Internet, à l'espace Grande Arche de La Défense le 29 janvier, Charenton a confirmé ses 5 arobases, la plus haute distinction du Label. La Ville a été ainsi honorée pour l'innovation et la modernité de sa politique numérique. Cette distinction a été remise à Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué au numérique par Julien Denormandie, Ministre des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement. Elle récompense l'ensemble des actions, innovations et services en ligne, déployés par Charenton en faveur d'un Internet local, citoyen, à la disposition de tous. Charenton se félicite également de faire partie des 7 villes labellisées 5 @ dans le Val-de-Marne.



RAPPEL

La ville a son appli

Pour avoir toutes les informations relatives à la ville partout où vous vous trouvez, n'oubliez pas qu'il existe l'application Charenton téléchargeable pour Android et IOS. Grâce à son ergonomie simplifiée, vous pourrez aisément accéder aux actualités et événements, au plan interactif, aux pharmacies de garde, à la météo, au Charenton Magazine, à la liste de vos élus, aux numéros et adresses utiles, à l'agenda ou encore signaler un problème. **Pour bénéficier de cette application, il suffit de la télécharger gratuitement sur les plateformes Google "Play Store" et Apple "App Store".**

MON ESPACE CH@RENTON

Des services en ligne au bénéfice de tous !



Mon espace ch@renton est une interface sécurisée qui permet de réaliser toutes vos démarches relatives aux services Enfance, Education et Jeunesse, Etat Civil. Depuis peu, c'est au tour de la petite Enfance de proposer aux Charentonnais de procéder aux pré-inscriptions des enfants en multi-accueil municipal via cet outil. Les inscriptions à ce type de service devant s'effectuer à partir du 7^e mois de grossesse, ce sont donc les futurs parents d'enfants à naître en 2019 qui seront concernés. Les usagers peuvent déposer leur requête et les documents demandés sur la plate-forme. La direction de la Petite Enfance valide ensuite la pré-inscription en fonction de la recevabilité des dossiers. Si la demande est validée, l'enfant prendra, sur présentation de l'extrait d'acte de naissance, automatiquement sa place sur la liste d'attente des bébés 2019.

www.charenton.fr ou monespace.charenton.fr

SENIORS

Le numérique à tout âge

De plus en plus de seniors veulent apprendre l'informatique pour rester connectés au monde moderne. Pour que l'utilisation des tablettes, ordinateurs et autres outils numériques reste un plaisir et un partage, le centre Alexandre Portier accompagne les seniors qui veulent prendre des cours dans une ambiance décontractée et sereine. 4 ateliers sont proposés : débutants le jeudi de 9h à 10h30, intermédiaires le jeudi de 10h30 à 12h et le vendredi de 9h à 10h30, et confirmés le vendredi de 10h30 à 12h. Renseignements au 01.45.18.36.18.

A noter : Les personnes qui souhaitent expérimenter sans professeur, en libre accès, des ordinateurs peuvent le faire le mercredi de 14h30 à 16h30 dans la salle du 3^e étage du centre Alexandre Portier.



ATELIER D'ARTS

PLASTIQUES P.SOULAGES

Quand le numérique devient artistique

Depuis 2 ans, l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages propose aux adolescents un cours de dessin numérique avec un enseignement s'appuyant sur la création et la production d'images digitalisées : dessin bitmap, acquisition d'image par scan, technique de collage... Les jeunes sont aussi initiés à la mise en couleur avec Photoshop, à la typographie avec Illustrator et à la mise en page avec Indesign.

EN BREF

2 étoiles pour l'Aparthotel Adagio access

L'Aparthotel Adagio Access vient de rejoindre la liste des hôtels étoilés de notre ville. En effet, après l'Ibis Budget, 2 étoiles, et les hôtels Ibis et Novotel 3 étoiles, cet établissement vient d'obtenir la garantie officielle de la qualité de service et de confort qu'elle apporte, depuis plusieurs années, à ses clientèles françaises et internationales. Ses 132 appartements conviviaux et entièrement meublés allant du studio au 2 pièces, son accès facile aux transports, son environnement calme et résidentiel, ont été des critères importants en faveur de son classement à l'instar de son accessibilité aux personnes à mobilité réduite. En effet, 16 appartements ont été spécialement conçus à cette fin.



Les Hôtels à Charenton :

L'Aparthotel Adagio Access (2*) - 203, rue de Paris

Ibis Budget (2*) - 2, place de l'Europe

Hôtel Ibis (3*) - 2, place de l'Europe

Novotel (3*) - 5, place des Marseillais



IMMO-LINKS

L'immobilier autrement

Agents immobiliers depuis 10 ans à Charenton, Stéphanie Fontaine et Valérie Sebaoun exercent leur métier avec passion. Aujourd'hui, fortes de leur expérience, elles ont décidé d'ouvrir une agence proposant une approche centrée sur l'écoute, le respect et la confiance. C'est donc tout naturellement qu'elles ont choisi de la nommer « Immo-links » comme « l'Immobilier qui crée des liens ».

« Vendre, acheter sont des décisions importantes dans une vie. Nous nous appliquons à prendre du temps pour écouter, conseiller et accompagner nos clients tout au long du processus de vente », expliquent-elles.

Très attachées à Charenton, Stéphanie et Valérie ont souhaité, à l'occasion de la création de leur agence, renforcer leur implication dans le tissu social de la ville. Ainsi, sur chaque mandat exclusif, Immo-Links s'engage à reverser 5 % de la commission d'agence à une œuvre caritative locale au choix du vendeur.

 **Immo-Links vous accueille au 84, rue de Paris (9h30-12h30 et de 14h-19h) - Tél. 01.43.96.01.38**

COMMERÇANTS 2.0



Charen-ton quartier

Les commerçants charentonnais ont du talent et ont choisi les réseaux sociaux pour le faire savoir ! Depuis quelques semaines, ils proposent en effet une nouvelle page facebook pour mettre en valeur leurs actualités : Charen-ton quartier. N'hésitez pas à parcourir les publications de vos commerçants, qui

animent cette page, conjuguant usage numérique et proximité ! Cette démarche fait écho à l'étude d'attractivité commerciale menée par la Ville. Celle-ci invitait notamment les commerces de proximité à se fédérer sur le plan de la communication pour mieux faire connaître leurs initiatives. **Facebook : Charen-ton quartier**

NOUVEAU

Prise de rendez-vous en ligne avec l'UDAP

L'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) a souhaité mettre en place une plate-forme de rendez-vous en ligne pour les dossiers d'urbanisme sur le Val-de-Marne.

L'objectif est de gagner en temps et en qualité de réponse aux nombreuses demandes d'informations et de conseils sur les travaux devant être réalisés en périmètre de protection des monuments historiques, comme cela est le cas dans certains quartiers de Charenton. Dorénavant les demandeurs peuvent se rendre sur le site de la préfecture du Val-de-Marne et cliquer sur « Prendre un rendez-vous ». Cette démarche, effectuée jusqu'à l'été à titre expérimental, pourra être pérennisée si elle s'avère efficiente.

www.val-de-marne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous

Q2ER

Avis de recherche

Tu as été un élève du lycée Robert Schuman, tu étais en seconde en 2015 et tu as participé au programme Quand élèves et entreprises se rencontrent ?

Tu as gagné un Schuman à l'espace jeunesse pour ton interview de professionnel ? Tu connais quelqu'un qui a été récompensé cette année-là ?

Alors contacte la Direction de l'Economie et de l'Emploi par mail à eco@charenton.fr ou par téléphone au 01 46 76 50 03, nous t'attendons, nous avons besoin de toi. »



ATTRACTIVITÉ

Les agences immobilières, des partenaires précieux

L'étude d'attractivité menée sur le territoire a mis en exergue une concentration de locaux vacants sur certains périmètres marchands, une diversité à renforcer pour répondre aux attentes des consommateurs tout en conservant la qualité qui prévaut aujourd'hui.

Afin de consolider son attrait commercial, la Ville a décidé de mettre peu à peu en place des outils aptes à stimuler l'implication de commerçants, de faciliter la reprise ou la mutation des locaux vacants par des activités répondant à la recherche de diversité exprimée par les consommateurs. Il s'agit aussi d'accompagner les propriétaires dans la recherche de porteurs de projets fiables et qualitatifs.

Pour y parvenir, la Ville doit avoir connaissance, le plus en amont possible, de ces mutations. C'est pourquoi, elle souhaite pouvoir s'appuyer sur les commerçants eux-mêmes mais aussi les acteurs privilégiés de ce secteur : les professionnels de l'immobilier. Dans ce cadre, le Maire et les élus chargés de l'urbanisme, du commerce et des entreprises ont convié, le 19 février, l'ensemble de ces professionnels afin de leur proposer un partenariat essentiel pour développer l'attractivité du territoire.

COMMERCE

Cuisi' Bains création fête ses 25 ans

Convaincue qu'un lieu de vie doit être agréable, plaisant tout en étant confortable, Anna Granell a ouvert, rue de Paris, une entreprise de conception et rénovation d'intérieur il y a 25 ans. Son activité n'a cessé depuis de croître et elle est fière maintenant de proposer à ses clients des cuisines, salles de bains et rénovations diverses (parquets, dressings, placards...). Entourées d'une équipe expérimentée d'artisans, Anna et sa fille Sabrina se proposent de concrétiser le projet de l'aménagement de votre intérieur en répondant à vos goûts et vos exigences. Cuisi'Bains création s'efforce ainsi d'optimiser les espaces, donner un nouveau souffle à votre décoration. Comme Anna aime à dire "Nous gardons à l'esprit de proposer un projet qui intègre les données de la vie quotidienne".

98, rue de Paris

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 13h puis de 14h à 19h

Tél. 01.43.96.58.88.

<https://cuisi-bainscreation.fr/>



CHARENTON – BERCY

L'opération Charenton Bercy expliquée aux adolescents

Le dialogue citoyen autour de l'opération de renouvellement urbain du quartier Bercy est amorcé depuis quelques mois. Il prend en compte les avis et remarques des habitants, des usagers mais aussi, plus récemment, des jeunes. Des ateliers scolaires se sont tenus au sein de différents établissements de la ville (école, collège et lycée) pour leur donner la parole.



“

C'est beau de pouvoir inventer un futur quartier, c'est un peu comme inventer une nouvelle vie

“

Collège la Cerisaie. Jeudi 21 février, 10h35. La classe de 6^e D s'apprête à accueillir un intervenant pour un atelier de 2h sur le projet d'aménagement du quartier Charenton-Bercy. Lou, Anna, Coumba, Grégoire et leurs camarades ont déjà des idées et des questions sur le sujet. Ce quartier, certains y vivent, d'autres y vont faire leurs courses ou du sport... Tous ont envie de débattre. C'est d'ailleurs une suite d'échanges qui se produira tout au long de l'atelier. Sur le plan formel, la séance a commencé par une question frontale : "si je dois emménager à Charenton avec ma famille, quelles sont les questions que je dois me poser ? Quels équipements, quels moyens, quels espaces verts, quels transports existent à ce jour ?" Par petits groupes, les jeunes se

prennent vite au jeu et posent les fondements d'une réflexion plus qu'aboutie et déjà très responsable. Sans fausse naïveté, les adolescents n'ont pas peur d'assumer leurs idées et de défendre leurs valeurs. Ils pensent à tout, des toilettes publiques, en passant par le wifi et les espaces de circulation des piétons et des cyclistes. Ils s'intéressent sincèrement et prennent le sujet à cœur, chacun selon ses sensibilités et sa personnalité. Il faut le souligner, la classe de 6^e D avait, il y a quelque temps, visité la cité de l'architecture et du patrimoine et découvert la notion de ville dans sa globalité.

Le passé, le présent, le futur d'une ville et même les travaux du Corbusier, l'architecte de l'utopie sociale : les jeunes avaient déjà des repères. Leur enseignante d'histoire géographie,

avait souhaité leur donner quelques fondamentaux pour qu'ils puissent, lors de cet atelier, participer en livrant "leur" point de vue.

Six classes de 6^e concernées

Au total, six classes auront participé à ce dispositif. Presque 200 collégiens amenés à s'interroger sur l'avenir d'un quartier où ils vivent ou du moins tout proche. Bien ancrés dans la réalité, ils ont tous affirmé leurs besoins, leurs inquiétudes, leurs envies de changement, de nouveauté.

L'équipe enseignante de 6^e constituée de Nathalie Baron, Régis Forgeot et Victor Kneubühler y a vu l'occasion de sortir du cadre strictement scolaire et de participer, en quelque sorte, à la ville de demain. Soit une opportunité fort prometteuse.

EIJIRO ITO

Artiste polyvalent aux talents multiples, Eijiro Ito est arrivé en France voilà 23 ans après une jeunesse passée au Japon où il a suivi une formation artistique. Installé en France, il devient professeur à l'atelier Pierre Soulages pour y enseigner la gravure et le manga artistique. Ce Charentonnais d'adoption a une large palette artistique. Il a très tôt été marqué par les bombardements atomiques d'août 1945. Sa grand-mère l'ayant accompagné enfant au Mémorial d'Hiroshima, il a toujours gardé en tête l'idée d'en faire plus tard un sujet d'étude. Le projet « Hibakusha » (« exposés à la bombe ») lui en a donné l'occasion l'an dernier. Touché par les œuvres de collégiens de Seine-Saint-Denis découvertes aux archives nationales à Pierrefitte, il décide de les faire exposer au Sekohei Museum d'Hiroshima, mais il manquait un hommage à Nagasaki, souvent oubliée. Dernièrement, il propose alors à sa classe de manga artistique de l'atelier Pierre Soulages de s'emparer du sujet. Ses élèves charentonnais décident de réaliser des planches (textes et dessins) qui seront à leur tour expédiées à Nagasaki pour y être exposées cet été. Par cette action symbolique, Eijiro Ito se positionne comme un pont entre la France et le Japon pour célébrer les valeurs universelles de paix et d'amitié.

Christiane Lavaquerie-Klein et Laurence Paix-Rusterholtz Objectif Muséum



Le Muséum national d'histoire naturelle, fondé en 1793, est situé au cœur de Paris. Il réunit plus de 2 000 personnes, dont environ 500 chercheurs, qui sont au service d'une

même passion : faire connaître la nature pour mieux la préserver. Dans ce guide sont proposés 17 parcours de visite de 1 h à 2 h, notamment dans le Jardin des Plantes ou dans la célèbre Grande Galerie de l'évolution, mais aussi dans tous les autres sites, à Paris et ailleurs en France, gérés par le Muséum. Destiné aux familles et aux enseignants, ce guide rédigé à quatre mains par le duo complice Christiane Lavaquerie-Klein et Laurence Paix-Rusterholtz est un outil indispensable pour préparer les visites en amont ou approfondir ses connaissances !

Actes sud junior • dès 8 ans • 17,50 euros

LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Caroline Pessin En 2h je cuisine light pour toute la semaine



Après le succès de « En 2h je cuisine pour toute la semaine », voici le deuxième tome dans lequel Caroline Pessin propose des menus « light » avec des explications très

claires et des recettes simples à réaliser. Le concept reste le même, c'est-à-dire une cuisine zéro déchet où tout est consommé et les restes réutilisés, des menus hebdomadaires complets soit 80 repas équilibrés et légers pour la famille.

L'auteur conçoit des menus variés qui suivent les saisons et met un point d'honneur à proposer des recettes à la fois accessibles, gourmandes et saines.

Hachette Pratique • 19,95 euros

Sandrine Sananès Le Geste de peindre



Expérimenté avec succès depuis 12 ans, notamment au sein de l'Atelier à Charenton, le « Geste de peindre » essaime maintenant en région parisienne, en France et en Suisse, grâce à la formation de plusieurs animateurs.

La démarche est soutenue par des parrains éminents comme Isabelle Filliozat, psychothérapeute, auteure de nombreux best-sellers sur la parentalité positive et Carl Honoré, journaliste, auteur et voix du mouvement « slow ».

Ce livre de Sandrine Sananès présente donc cette méthode, qui trouve sa raison d'être aussi bien dans le grand public qu'auprès des organismes de pédagogie nouvelle comme l'école Montessori, des entreprises ou encore des centres médicaux sociaux.

L'Harmattan • 25 euros



LUNDI 18 MARS À PARTIR DE 19H

Permanence de Michel Herbillon

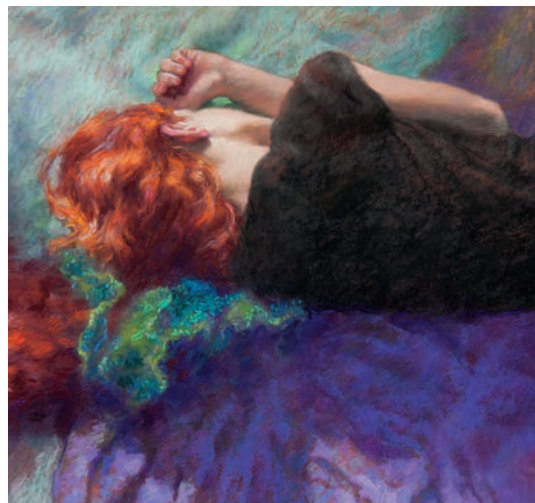
Une fois par mois, Michel Herbillon, député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice), tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. Il n'est pas nécessaire de réserver.

Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

JUSQU'AU 13 AVRIL

Quand aquarelle et pastel se rencontrent

Près de 40 artistes exposent à l'espace Art et Liberté en ce début de printemps autour de deux techniques, l'aquarelle et le pastel. Turner et Rodin pour l'aquarelle, La Tour et Chardin pour le pastel ont donné leurs lettres de noblesse à ces médiums. Aujourd'hui, ils sont nombreux à trouver plaisir à travailler ces techniques picturales. Autour de cette exposition, trois rendez-vous :



- samedi 16 mars de 9h30 à 17h : stage "apprivoiser le papier" avec Janick Vergé, aquarelliste. (Informations et inscriptions au 06.76.19.53.15).
- jeudi 28 mars de 13h à 14h : visite commentée des œuvres présentées
- samedi 30 mars : atelier en famille « techniques mixtes » (de 5 à 12 ans). Entrée libre sans inscription.

**Espace Art et Liberté
3, place des Marseillais
Entrée libre
du mardi au vendredi
de 13h à 18h
et samedi de 10h à 12h
et 13h à 18h.**

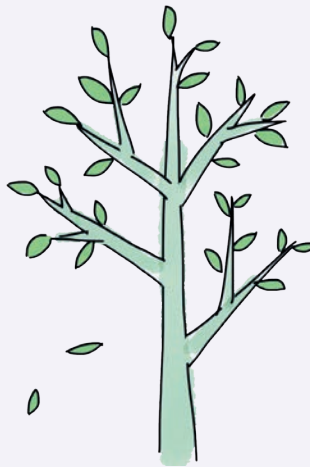
< RENDEZ-VOUS >

MERCREDI 20 MARS À 15H

Plantation d'un arbre contre l'antisémitisme

Devant l'augmentation en un an des signalements de « faits à caractère antisémite » dans l'Hexagone, l'Association des Maires de France a proposé à toutes les communes du pays de planter un arbre pour réaffirmer notre attachement aux valeurs de la République.

La ville de Charenton organise une cérémonie le mercredi 20 mars à 15h, allée Ronsard, au cours de laquelle un arbre sera planté symboliquement.



THÉÂTRE D'OMBRES

Ada et Ava, sœurs jumelles

Ingénieux et émouvant, ce dispositif de théâtre d'ombres, marionnettes et musique en direct raconte l'histoire fantastique de deux sœurs jumelles, Ada et Ava. Ce spectacle composé de rétroprojecteurs vintage, d'écrans multiples, de marionnettes, de comédiens, de caméras et de musiciens se crée en direct et sous les yeux du public, ce qui en fait une expérience unique et vivante.



CONCERT EXCEPTIONNEL

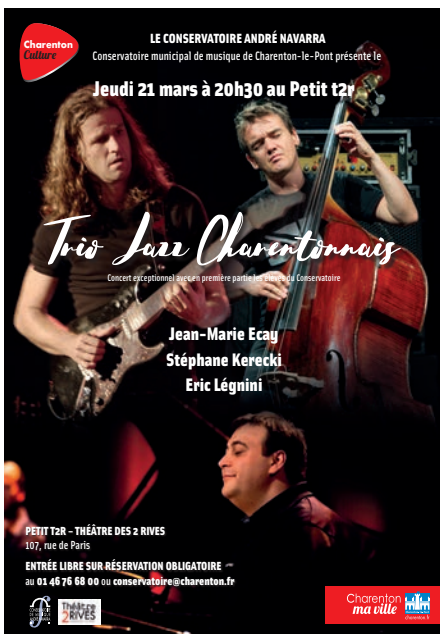
Un trio Jazz charentonnais

Jean-Marie Ecay, Stéphane Kerecki et Eric Légnini se produiront, sur la scène du petit théâtre des 2 rives, le jeudi 21 mars à 20h30. Les trois grands musiciens de la scène Jazz actuelle se rencontreront sous l'impulsion de François Lacharme, avec en première partie les élèves du conservatoire de musique André Navarra.



Réservation obligatoire
au 01.46.76.68.00 ou
conservatoire@charentonlepont.fr
Jeudi 21 mars - 20h30
Petit théâtre des 2 rives
107, rue de Paris

A l'issue de la représentation, rencontre
avec les artistes suivie d'un atelier sur
réservation au 01.46.76.67.01
Dimanche 7 avril - 16h
T2R -107, rue de Paris
tarif : entre 4 et 11 euros
A partir de 8 ans



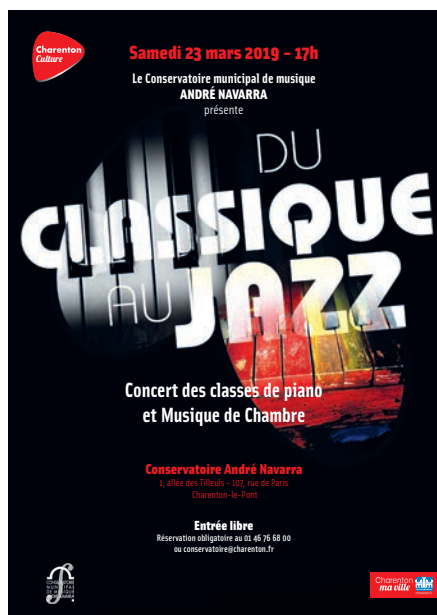
PIANO ET MUSIQUE DE CHAMBRE

Du classique au jazz

Les élèves des classes de piano et de musique de chambre du conservatoire de musique André Navarra invitent le public charentonnais à découvrir les incroyables passerelles et résonances de ces deux esthétiques.



Réservation obligatoire
au 01.46.76.68.00 ou
conservatoire@charentonlepont.fr
Samedi 23 mars - 17h
1, allée des Tilleuls



DIMANCHE 7 AVRIL

Vide-greniers de l'AFC

Le vide-greniers de l'Association des Familles de Charenton est un rendez-vous printanier qui permet de dénicher des bonnes affaires pour les uns et de faire de la place dans les armoires pour les autres ! Convivial, ce moment réunit en plein air plus de 300 exposants sur la place Aristide Briand de 8h à 18h. Les bénévoles de l'AFC tiendront une buvette et proposeront des rafraîchissements (café, thé, chocolat), des pâtisseries "préparées maison" et des friandises.



www.charenton.fr/afc/
Tél. 01.48.93.09.55
ass-familles@orange.fr

★ Agenda ★

Réunion publique

Mercredi 20 mars à 19h30

★ Ecole Aristide Briand - 2, place Aristide Briand

Réunion publique de concertation avec le Conseil départemental du Val-de-Marne pour échanger sur les aménagements rue de la République en vue de renforcer la sécurité routière.



Bourse aux vêtements

Jeudi 28 mars (11h - 20h), vendredi 29 mars (10h -19h30) et samedi 30 mars (10h - 18h)

★ Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

L'Association des Familles de Charenton propose sa traditionnelle bourse aux vêtements printemps-été. En confiant une partie de votre garde-robe à la vente, vous permettez ainsi à d'autres familles de trouver des articles en très bon état et à des prix modérés.



Soirée jeunes talents

Samedi 6 avril à 20h

★ Service Jeunesse - 7bis, quai de Bercy

Tu as entre 6 et 17 ans et un talent caché ? Le service municipal Jeunesse propose une soirée pour révéler les jeunes talents charentonnais. Plusieurs catégories sont proposées : chant, danse et sports, musique, sketches, magie et petits génies (inventions en tout genre, seul ou en groupe). La soirée est prévue le samedi 6 avril à l'Espace Jeunesse à 20h. Réservation pour le spectacle avant le 30 mars

Présélections jusqu'au 30 mars au 01.46.76.44.52 et 01.46.76.44.59 ou par mail jeunesse@charenton.fr



Samedi 16 mars

Braderie de la Bibliothèque pour Tous

• 10h à 18h

Vente de romans et livres de poche

★ Bibliothèque pour Tous

146, rue de Paris - Tél. 01.41.79.40.52

Conte musical • 15h30

La classe de luth du Conservatoire s'invite à la Médiathèque des Quais

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

La Beauté • 17h à 18h

Lecture théâtralisée de poèmes avec les élèves de la Cie Act'en Scène

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Dimanche 17 mars

Showcase cheerleading • de 9h à 18h

Camp (à partir de 6 ans) et showcase.

★ Complexe sportif Nelson Paillou

4bis, avenue Jean Jaurès

Mardi 19 mars

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h.

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil. 2^e séance le jeudi 21 mars de 14h à 17h. Inscription au Tél. 01.46.76.50.00

★ Direction de l'économie et de l'emploi 73, rue de Paris

Atelier de jeux d'échecs • 17h à 18h

Gratuit - Pour les 7-10 ans - Autre séance pour les adultes le mercredi 20 mars de 16h à 18h

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Jeudi 21 mars

Table-ronde "Le numérique, un outil d'empowerment en santé mentale ?"

• de 18h à 20h

Débat animé par Dr Alain Cantero (chef de pôle 94G16)

★ Salle Séguier - Mairie de Charenton

48, rue de Paris

Jeu discute • de 18h30 à 20h30

Débat sur la définition de l'amour

★ Service médiation prévention

6, place Henri d'Astier - Tél. 01.71.33.51.24
mediation-prevention@charentonlepont.fr

Samedi 23 mars

Rencontres internationales de Capoeira

• de 9h et 19h

Pour découvrir la capoeira, deux journées thématiques les samedis 23 et 24 mars.

★ Gymnase Maurice Herzog

9, rue du nouveau Bercy

Lecture musicale "Rien, ces ailes"

• 18h30

Dans le cadre du Printemps des poètes, la médiathèque des quais organise une lecture musicale "Rien, ces ailes" pour un public adulte. Ce spectacle est créé à l'occasion de la parution en 2018 du "cantique des oiseaux" du poème de Farid Od-Din 'Attâr illustré par Sylvie Abélanet.

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

< AGENDA >

Jeudi 28 mars

Journée d'étude : la nature en ville et les sites patrimoniaux remarquables

• de 9h à 17h

Le ministère de la Culture - Direction générale des patrimoines - organise une journée d'étude autour de la problématique de la nature en ville et des sites patrimoniaux remarquables. Inscriptions auprès de jean-michel.sainsard@culture.gouv.fr

★ Auditorium de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine
11, rue du Séminaire de Conflans

Visite commentée de l'exposition "Quand aquarelle et pastel se rencontrent"

• de 13h à 14h

Visite commentée de l'exposition en cours.

★ Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais

Danbé • 20h30

Théâtre narratif sous casque - Tout public.

Autre représentation vendredi 29 mars

★ Petit t2r

107, rue de Paris - Tél. 01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Samedi 30 mars

Atelier en famille à l'espace Art et Liberté • de 15h à 17h30

Atelier en famille (de 5 à 12 ans) techniques mixtes - entrée libre sans inscription

★ Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais

Les "serial killers" au cinéma : l'incarnation du mal • 17h30 à 19h30

Projection documentaire suivie d'une rencontre avec Stéphane Bourgoïn, auteur

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Mercredi 3 avril

Atelier Jazz et Percussion • 19h

Les classes de percussions du Conservatoire Navarra s'invitent à la médiathèque.

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Vendredi 5 avril

Permanence CAUE • 9h à 12h

Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement Tél. 01.46.76.67.65

★ Service urbanisme

49, rue de Paris urbanisme@charenton.fr

Diaporama "conférence sur le 5^e arrondissement" • 15h

Les secrets du 5^e arrondissement

Inscriptions sur place. Tarif : 5 euros.

★ Centre Alexandre Portier

21bis, rue des Bordeaux

Ateliers philo • de 17h30 à 18h45

Atelier animé par Brigitte Zerbib sur le thème de la beauté. Inscription obligatoire

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Samedi 6 avril

Lecture théâtralisée « Hard Copy »

• 16h

Texte d'Isabelle Sorente par la Cie Act'en Scène

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Dimanche 7 avril

Heures d'orgue de St Pierre de Charenton

• 15h45

Laurent Jochum, orgue. Libre participation.

★ Eglise St Pierre de Charenton

place de l'Eglise

Vos Ateliers

Samedi 16 mars

Stage modèle vivant • 10h à 13h

Modelage modèle vivant : 14h à 19h.

Peinture : le 17 mars de 10h à 17h.

Loisirs créatifs : le 22 mars de 14h à 18h.

Peinture huile au couteau : les 23 mars

et 6 avril de 10h à 17h.

Initiation à la photographie : le 30 mars

de 14h à 18h et le samedi 6 avril.

Modelage : le 8 avril de 9h30 à 12h30

Autre stage mardi 9 avril

★ Les Ateliers d'Art de Charenton

4, rue de la Mairie

ateliersartcharenton@gmail.com

Stage découverte de danse verticale

• 14h à 18h

Cours de danse verticale enfants les

mercredis de 15h30 à 16h30. Stage de

Pilates Vertical Découverte le 6 avril de

14h à 18h

★ Pôle de Danse Verticale

197, rue de Paris

sarah@retouramont.com

Tél. 06.37.07.84.06

Atelier dessin avec modèle • 15h à 18h

Autre séance le samedi 6 avril. Atelier

dessin peinture aux pigments le 30 mars

de 15h à 18h. Atelier dessin peinture le

1^{er} avril de 15h à 17h15

★ Maison des artistes,

9, place de la Coupole

www.mandorla.net

Tél. 06.09.31.56.86 - Minuit Mardi

Dimanche 17 mars

Atelier de création «dessin» • 13h30 à 17h30

★ Atelier 107 - Maison des artistes

9, place de la Coupole - ppouliot@free.fr

Dimanche artistique • 14h à 18h

Animations artistiques et créatives.

Tous les dimanches

★ Les Ateliers Tout en Couleurs

51, square Henri Sellier - Tél. 06.84.59.63.24

asso@atelierscouleurs.org

Méthode Le Geste de peindre : atelier de peinture et libre expression • 17h à 18h30

Egalement les lundis 25 mars, 1er et 8

avril de 17h à 18h30 - mercredis 20 et 27

mars, 3 et 8 avril de 14h à 15h30 - samedi

16 mars de 10h à 11h.

★ L'Atelier de Charenton

33, rue Gabrielle - Tél. 06.12.61.39.08

contact@latelierdecharenton.com

Vendredi 22 mars

Vernissage de l'exposition dessin contemporain "Drawing Now" • 18h

Exposition du 20 au 31 mars.

★ Hall de la Maison des Artistes

9, place de la Coupole

Samedi 23 mars

Dessin peinture d'après modèle vivant

• 14h30 à 17h30

Etude aux fusains. Autre séance le samedi

11 avril : Etude à l'encre. Aquarelle et

croquis urbain le 24 mars de 14h30 à 17h.

Autre séance le 11 avril.

★ Maison des artistes

9, place de la Coupole - Tél. 06.67.69.71.30

Atelier Chouette "Danse Verticale"

• 16h30 à 19h30 - Places limitées

réservation : collectifstc@gmail.com

★ Super Théâtre Collectif

86, rue de Paris

Permanences

Les élus à votre rencontre le samedi matin

★ au marché du centre
Les samedis 16 et 30 mars
puis 6 avril

★ devant Aldi
Le samedi 30 mars

★ devant Bercy 2
Le samedi 13 avril

CHARENTON DEMAIN
En mouvement



A la demande de la Municipalité, les représentants du groupe ENEDIS sont venus présenter, le jeudi 21 février dernier, le projet de modernisation du poste électrique RTE, rue de l'Archevêché, aux habitants du secteur. Cette opération vise à créer un bâtiment avec une toiture végétalisée, à moderniser et regrouper les installations électriques. Il s'agit ainsi de mieux intégrer ce site dans l'environnement urbain.

Le mercredi 20 mars à 19h30 au sein du groupe scolaire Briand, les services du Conseil départemental du Val-de-Marne, viendront évoquer avec les élus municipaux les aménagements susceptibles de renforcer la sécurité routière sur la rue de la République. En effet, les riverains de cet axe de circulation appartenant au Département ont sollicité de façon régulière la Municipalité afin de mieux réguler les flux des véhicules, en particulier extérieurs, qui l'empruntent quotidiennement en complément des contrôles policiers.

Toujours dans le domaine des opérations partagées entre la Ville et le Département, la conjugaison de l'arrivée du printemps et des 28 ormes plantés le long du quai des Carrières entre la rue Victor Hugo et l'avenue de la Liberté vont aussi embellir le secteur qui concentre un grand nombre d'habitations et de commerces.

Dans les prochains jours et sous réserve des conclusions d'un référé préventif, les travaux de construction d'un ascenseur panoramique rue de l'Entrepôt, en remplacement de l'ancien escalator, seront lancés par la Ville pour une durée de 6 mois. Attendu par nos

concitoyens, ce futur équipement d'un montant de 800.000 euros sera doté d'un dispositif de vidéo protection et permettra de relier plus facilement le quartier de Valmy et celui de Bercy.

En plein cœur de ville, la réfection de l'esplanade Toffoli et de ses zones de circulation ouvertes au public (périmètre rues de Paris et du Cadran) est actuellement en cours de finalisation. La Municipalité a également installé des caméras de vidéo protection dans ce secteur. Les travaux ont été menés dans le cadre d'un partenariat entre les copropriétaires et la Ville dont la part d'investissement s'élève à 805.000 euros.

Enfin, la dernière phase de la restructuration de notre Stade Charentonneau, situé à Maisons-Alfort, est bien avancée. Les sportifs retrouveront bientôt un équipement doté de nouveaux locaux spacieux.

Charenton est, bel et bien, une ville en mouvement constant.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT
La France est Une

Une fois n'est pas coutume, il convient de regarder un peu plus loin au-delà des frontières de notre belle ville.

Crise des gilets jaunes, perte de repères politiques, rejet du système, défiance envers les institutions et les élus, théories du complot, etc. Tous les ingrédients sont là pour créer une

situation explosive entre nos compatriotes.

Et quand de tels problèmes traversent une société, quand la peur s'installe, quand la confiance s'éloigne, il faut trouver des « boucs émissaires » : les réfugiés, les arabes, les juifs, les homosexuels, ... vous avez le choix !

Mardi 19 février dernier, à l'appel d'abord du Parti Socialiste et ensuite de toutes les forces politiques (RN non compris ... bien sûr), le peuple de France, sur la Place de la République (quel beau symbole), a voulu dire NON ! : non au racisme, non à l'antisémitisme et non à toutes les formes d'exclusions dues à l'origine sociale, culturelle ou religieuse.

Voir le peuple de France refuser ces rejets, se réclamer de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, faire bloc contre ce qui semble devenir trop banal et trop insupportable, est à l'image de la grandeur de la France et de ses traditions d'accueil et de cohabitation pacifique.

La France est Une. Elle est faite de son Histoire, de ses brassages et de ses cultures. En cette période de perte de repères, il était important de réaffirmer ceux là.

Place de la République, le 19 février 2019, beaucoup de Français ont dit non au racisme et à l'antisémitisme. Cela fait du bien et les honore.

Gilles-Maurice BELLAÏCHE,

Conseiller municipal

Président du groupe des élus "Charenton Avant Tout !"

Ancien Conseiller régional d'Île-de-France

www.ps-charenton.fr



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE
Lycée Jean Jaurès : la promesse oubliée

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient. En 2009, dans un courrier adressé à au Conseil régional d'Île de France, l'ancien Maire Jean-

Marie Brétillon, demandait à récupérer le lycée Jean Jaurès, laissé vacant, afin d'utiliser « rapidement une partie des locaux et les mettre à la disposition d'associations locales. » En guise d'association locale, c'est le promoteur Nexity qui tient la corde, après de

nombreux renouvellements de promesses de vente et des recours en justice de citoyens. Ce bâtiment historique, qui fait partie de notre patrimoine urbain, aurait pourtant pu connaître une nouvelle vie grâce à des projets culturels et éducatifs au service des Charentonnais et des habitants du territoire. Il risque au contraire d'être vendu et transformé en immeuble de standing, énième sacrifice d'un bien public au profit des intérêts privés.

Émilie Bertrand

Notre blog : <http://pourcharenton.blogspot.fr>



CHARENTON AMBITION

Le grand débat national est la deuxième partie de la réponse de l'Elysée à la crise des « gilets jaunes ». Des « conférences citoyennes » réunissent depuis le 1^{er} mars, dans chaque région une centaine de personnes **tirées au sort** qui « participeront à l'élaboration de pistes concrètes et nourriront la réflexion sur les suites à donner ». Dans sa lettre aux Français du 13 janvier

dernier, Emmanuel Macron a proposé de baliser le grand débat autour de **35 questions** qui concernent les impôts, la dépense et l'action publique, l'organisation de l'Etat, les collectivités publiques, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté, dont l'immigration. Pour que le débat « ne tourne au grand déballage », le gouvernement a fixé quatre thèmes de discussion : le pouvoir d'achat, la fiscalité, la démocratie et l'environnement. Et le Président d'assurer que les propositions serviront à l'élaboration d'un « **nouveau contrat pour la Nation** », dont il rendra compte « dans le mois qui suivra la fin du débat » et qui devra déboucher sur des **traductions concrètes dans notre vie quotidienne** ... nous dit-on ! Ses conclusions **devraient** nourrir la réforme constitutionnelle dont l'examen a été décalé.

Chantal Gratiet - Charenton Ambition

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Nao TEICHMANN • Lola RODRIGUEZ •
Adèle ARAGOU • Liam PINTO • Louis
CUTINI • Joaquim LEVANT • Ysée
MONTOYA • Ashley LEBÉGUE DIENG
• Zineb BENATTIA • Loïs GHESQUIÈRE
• Naomi GROGUHET • Isaac BEN SAID •
Ethel KAROUBI • Leyron DOS SANTOS
• Naël EL ABDI • Pablo DEBUCHY •
Dorian AZOULAÏ • Bilal MAACHE •
Gabriel TARTARIN • Ava IROLLO •
Sacha LOUDOUX • Noam ELMALEH
• Miro MINTHE • Helena DE SOUSA
LEBORGNE • Bleurette FERRAZZA •
Nathan SEBBAN • Julia PIERMONT •

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Orama RAVAUX et Sylvain KOLACZEK •
Allison FITOUSSI et Maxime BONAN •
Sufen CHEN et Gérard CLIN • Natasha
PESLIN et Frédéric CLAVIER • Marwa EL-
SAYED DAOUD et Maxime GHADDAR •

Décès

Avec nos sincères condoléances

Jacqueline DEVERT veuve SELVAIS •
Armand FEDIDA • Guy IMBERT • Josette
RIVIÈRE • Michel LAMARQUE • Gabrielle
MONS veuve BONDOUX • Jacques
TALBOT • Michel JACOUS • Sylvie TESSIER
épouse NÄGELE • Indrakumar BABANAH •
Elisabetta QUARENGHI veuve WINIARSKI •
Christian DECOCQ • Mauricette VASSEUR
veuve BELLERA • Elkacem BENAHMED •

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en février 2003 : de février 2019 à mai 2019
- Ceux nés en mars 2003 : de mars 2019 à juin 2019
- Ceux nés en avril 2003 : d'avril 2019 à juillet 2019.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 17 mars
GRANDE PHARMACIE DE SAINT-MAURICE
7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93.

Dimanche 24 mars
PHARMACIE DU MARCHÉ
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

Dimanche 31 mars
PHARMACIE NUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Dimanche 7 avril
PHARMACIE GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 14 avril
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.
14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

 **Version audio du Charenton magazine sur www.charenton.fr**

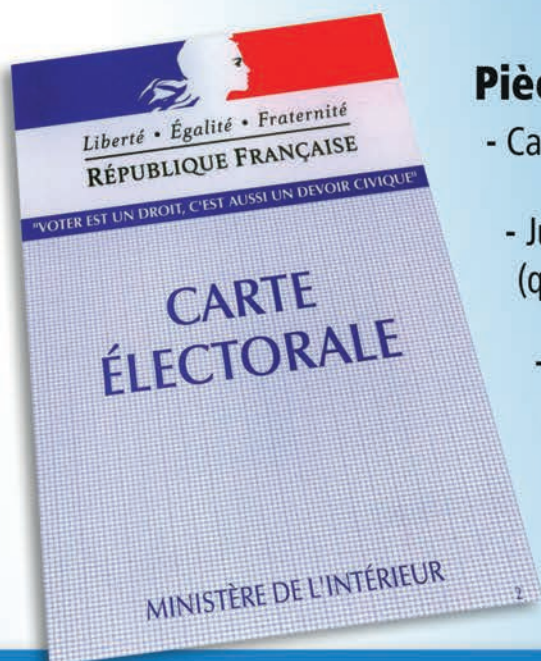
DISPARITION

Philippe Tournier

Nous avons appris le décès de Philippe Tournier. Après une carrière professionnelle en Allemagne, il avait choisi de rejoindre Charenton dans les années 80. Membre actif du Lions club de Hochheim (près de Francfort), c'est tout logiquement qu'il avait demandé son transfert au club charentonnais lors de son installation. C'est d'ailleurs en particulier grâce à lui que des liens étroits se tissèrent entre les deux clubs pour des actions sociales communes. Une solidarité internationale efficace et croisée se manifesta lors des inondations de l'Elbe près de Dresde et de celles en France au voisinage de Nîmes. Par la suite, Philippe Tournier devint Président du Lions Club de Charenton en 1999 et 2000. Maîtrisant parfaitement l'anglais, l'allemand et l'italien, il avait également été Président de la section Allemagne du comité de jumelage. A sa famille et ses proches, *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.

Inscription sur les listes électorales

**prolongée jusqu'au samedi 30 mars
de 9h à 12h15, à l'Etat-Civil et jusqu'au 31/03/19 inclus
via www.service-public.fr**



Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Justificatif de domicile (quittance EDF ou téléphone)
- Pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de la personne qui héberge.

**C'est aussi possible 24h / 24,
grâce à l'inscription en ligne !**

Connectez-vous sur www.charenton.fr

**rubrique Affaires civiles / Elections, et suivez la procédure pas à pas.
Votre dossier sera transmis à la Direction des Affaires Civiles, et vous
recevrez un message de prise en compte de votre demande.**

Contactez la Direction des Affaires Civiles - 16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 46 50.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h15.